

Chères amies pilotes et chers amis pilotes,

L'année 2014 se termine avec, comme indiqué dans les précédentes communications, un bilan d'activité qui sera en dessous des prévisions d'environ 10%. Ces résultats ne nous empêchent pas d'envisager l'avenir et l'année 2015, avec un aéro-club qui permette à chacun de réaliser sa passion: **voler, en sécurité, et avec plaisir**. 270 membres, dont 80 en formation, et 8 avions en font le premier club des Bouches-du-Rhône.

Au programme de l'année prochaine : des sorties club mensuelles, des voyages, le projet de créer une équipe de rallye aérien, la formation théorique ouverte à tous chaque jeudi soir (hors vacances scolaires), de l'instruction, et bien sûr : les vols qui vous font plaisir.

N'hésitez pas à participer aux **rencontres** le premier jeudi de chaque mois (sauf Janvier) autour d'un apéritif, pour vous présenter si vous êtes nouvel arrivant au club, pour discuter de vos idées de sorties ou tout simplement pour un moment d'échange et de convivialité.

Vous pouvez d'ores et déjà **renouveler votre adhésion** à l'aéroclub pour 2015, la procédure est indiquée en fin de ce courrier, les paiements associés seront encaissés par le club en 2015.

Pour **discuter ensemble des projets de l'année prochaine**, je vous propose de nous retrouver le **Samedi 10 Janvier à partir de 18:00 à l'occasion d'une galette des rois**. Les membres administrateurs vous proposeront alors un briefing de lancement de 2015 et nous pourrons échanger sur vos attentes.

D'ici là, et pour ceux que nous n'aurions pas l'occasion de croiser au club, le Conseil d'Administration et moi-même vous souhaitons à vous et à vos proches de joyeuses fêtes de Noël, et une bonne année 2015.

Bons vols,

Le Président

Procédure de renouvellement en 2 actions:

1) Renouveler sa licence fédérale <http://www.ffa-aero.fr/> rubrique Licences FFA Smile.

2) Remplir le [bulletin de ré-adhésion](#) 2015 (il faut vous identifier sur le site) à faire parvenir au club, accompagné d'un chèque ou d'un virement bancaire (voir [RIB du club](#)), sauf si votre compte est positif de la dite somme. Le bulletin peut-être scanné et renvoyé par email à : acam@aeroclub-acam.org.

Nota: Après le 1er Janvier 2015, seuls les pilotes réinscrits pourront voler. Les comptes non-renouvelés seront suspendus dans Aerogest à partir de la mi-janvier.

Liens associés :

Bulletin de ré-adhésion :

[http://www.aeroclub-acam.fr/web/download/fonctionnement-club/03-Inscriptions/Dossier%20Oréinscriptions%202015_%20ACAM%20ANEG%20\(2\).pdf](http://www.aeroclub-acam.fr/web/download/fonctionnement-club/03-Inscriptions/Dossier%20Oréinscriptions%202015_%20ACAM%20ANEG%20(2).pdf)

RIB ACAM :

http://www.aeroclub-acam.fr/web/download/fonctionnement-club/03-Inscriptions/RIB_Acam_2014.pdf